



Règlement Spécifique U13 - Saison 2021/22

Actualisation - Déclinaison de la Phase 2

Par rapport aux engagements de début de saison,

- L'entente de l'ESA a été contrainte d'abandonner sa 3^{ème} équipe,
- Condom ne semble pas en mesure de présenter l'équipe envisagée en U13 à mi saison (*pas de joueurs licenciés entre temps dans les catégories concernées*),

on resterait donc probablement avec 30 équipes seulement pour la phase 2.

Il ne semble pas avoir lieu de remettre en cause la deuxième phase prévue pour la D1.

Par contre, tout en gardant l'esprit initial du règlement spécifique, on est dans l'obligation de rééquilibrer les effectifs entre la D2, et la D3 afin de conserver des poules viables

D'où, réactualisation en conséquence du règlement spécifique U13 concernant la déclinaison de la phase_2 du championnat avec les modifications ci-dessous

Organisation du Championnat U13

Première phase : Brassage/Qualification

Initialement	Actualisation
<i>(*) Le nombre de descente sera fonction du nombre d'équipes engagées en D2, et ce, afin de constituer à minima une poule de 9 en D2 pour la Ph2, et vu que 2 équipes accéderont de D3 : pour équilibrer les poules en Ph-2.</i>	<i>(*) Vu l'engagement de <u>12 équipes seulement</u> en D2 (Eng < 14) ⇒ aucune descente d'équipe en D3 ⇒ 1*poule à 8 en D2 pour la Ph2 (les 6 restant de D2 + les 2 accédant de la D3)</i>

Deuxième phase : Championnat

Initialement	Actualisation
<ul style="list-style-type: none">• D2 : Poule unique de 9 à 12 équipes – Rencontres en plateau sur 5 journées.• D3 : 2*poules géographiques de X équipes, rencontres en plateau sur 3 ou 4 journées.	<ul style="list-style-type: none">• D2 : Poule unique de 8 équipes – Rencontres en plateau sur 4 journées (ou variante à 6 journées à valider avec les clubs concernés)• D3 : 2*poules géographiques de 8 équipes, rencontres en plateau sur 4 journées.